



Niveau 4

BP

RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Voies de formation

- ☒ Apprentissage
- ☒ Formation professionnelle
- ☒ VAE

Métiers visés

Chef d'entreprise agricole Agriculteur
Salarié hautement qualifié Producteur
Gérant d'exploitation Éleveur
Chef de culture

Contenu de la formation

L'apprenant est capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance de l'écosystème de l'agriculture. Son rôle consiste à piloter le système de production, préserver et améliorer les sols de la biodiversité, que commercialiser les produits et services agricoles.

Il assure le développement de son entreprise sur son territoire. Il peut être amené à gérer une équipe de salariés.

Modalités et moyens pédagogiques

- Supports de formation
- Salles de cours et informatique
- Ateliers
- Pratiques professionnelles sur site ou en extérieur
- Visites d'entreprises
- Réunions techniques professionnelles
- Interventions de partenaires professionnels

Délais d'accès à l'action

1 session par an

Déroulement de la formation

	En apprentissage	En formation professionnelle
Prérequis	Être âgé de 16 à 29 ans Pas de limite d'âge pour une personne reconnue travailleur handicapé Être titulaire d'un diplôme de niveau 3	Être âgé de 18 ans Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 Justifier de 1 an d'activité professionnelle dans le domaine <u>ou</u> de 3 ans dans un autre domaine
Conditions d'admission	Avoir un maître d'apprentissage Satisfaire à un entretien individuel de positionnement	Satisfaire à un entretien individuel de positionnement
Durée de la formation	2 ans soit 27 semaines en centre, reste du temps en entreprise	1 an soit 880h en centre, 350h en entreprise

Objectifs

Piloter une entreprise agricole
Préparer et améliorer les sols et la biodiversité
Gérer un atelier de production
Valoriser des produits alimentaires et non alimentaires
Organiser son travail et gérer les ressources
Gérer l'administration de l'entreprise agricole

À savoir

L'apprenant peut bénéficier d'un financement et d'une rémunération selon son statut.

Modalités du parcours de formation / Validation de blocs de compétences

- 5 Unités Capitalisables Nationales,
- 2 Unités Capitalisables Régionales

Chaque UC correspond à un bloc de compétences. Diplôme obtenu sous réserve de l'obtention de la totalité des Unités Capitalisables. Possibilité de valider de 1 à plusieurs UC.

Selon votre situation, s'informer directement auprès de notre équipe.

Évaluation

Tout au long de la formation sous forme de pratiques explicitées et d'entretien d'explicitation

Poursuite de formation

CS PTC des produits fermiers

En savoir plus. Consulter nos indicateurs de performances directement sur notre site web.

FORMATION N° RNCP 38093 - 01/01/2029 - MASA

CONTACT

CAMPUS AGRO ENVIRONNEMENTAL DE SAINT-LAURENT

27 rue du Muguet, 08090 SAINT-LAURENT
03 24 33 72 27 • cfa.charleville@educagri.fr
ou cfppa.charleville@educagri.fr



www.campus-saintlaurent.fr
campus agro environnemental de Saint-Laurent
campus_saint_laurent

Site accessible aux personnes en situation de handicap